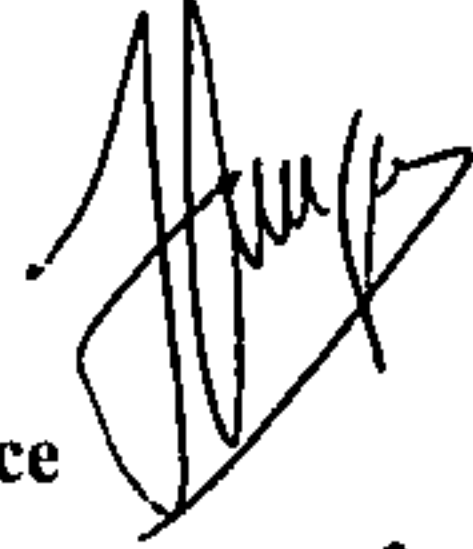


Certifié conforme
Denis Champenois
Président du Directoire



0015837

Innovacom-Gestion
Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 800.000 €
Siège social : 23, Rue Royale - 75 008 PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 4 NOVEMBRE 2004

L'an deux mille quatre, le 4 novembre à 8H30 chez France Télécom Division R&D - 38/40 rue du Général Leclerc - Issy les Moulineaux.

Les membres du Conseil de Surveillance de la société Innovacom-Gestion se sont réunis en Conseil.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Madame Christiane SCHWARTZ
- Monsieur François JAMET
- Monsieur Jean-Paul MAURY

Est absent et excusé :

- Monsieur Olivier FROISSART

Assiste également à la réunion :

- Monsieur Denis CHAMPENOIS

25 NOV. 2004
" de dépôt : 70194

Madame Christiane SCHWARTZ préside la réunion en sa qualité de Présidente du Conseil de surveillance.

Monsieur Denis CHAMPENOIS assume les fonctions de Secrétaire.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal du Conseil de Surveillance du 9 juillet 2004 ;
2. Nominations de Directeurs Généraux d'Innovacom Gestion
3. Rapport d'activité sur les Fonds Innovacom 4 et Innovacom 5 au 30 septembre 2004 ;
4. Divers contrats signés par Innovacom Gestion
5. Questions diverses.

2- Nominations des Directeurs Généraux d'Innovacom Gestion

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont confiés par l'article 13 des statuts de la Société, désignent, à l'unanimité, en qualité de Directeurs Généraux pour la durée de leurs mandats de membres du directoire :

- Monsieur Jérôme LECOEUR,
Né le 22 avril 1957 à Sainte-Adresse (76)
Demeurant 4, rue Jules Simon - 92100 Boulogne Billancourt

Et

- Monsieur Jacques MEHEUT,
Né le 20 août 1949 à Créteil (94)
Demeurant 8 avenue Roger Salengro – 92 Chatenay Malabry

Messieurs Jérôme LECOEUR et Jacques MEHEUT ont déclaré par avance accepter lesdites fonctions qui leur sont conférées, et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires pour exercer leurs mandats.

En leur qualité de Directeurs Généraux, Messieurs Jérôme LECOEUR et Jacques MEHEUT sont investis des mêmes pouvoirs que le Président du Directoire de diriger, gérer et engager la Société à titre habituel, et notamment du pouvoir de représenter la Société.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par leurs actes qui ne relèvent pas de l'objet social, au même titre que le Président du Directoire, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffit à constituer cette preuve.

Comme les autres membres du Directoire et le Président, les Directeurs Généraux peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un membre du Conseil de Surveillance et le Secrétaire.

Mme Christiane SCHWARTZ
Présidente

M. Jean-Paul MAURY
Membre

Denis CHAMPENOIS
Secrétaire